


- ⊕ Mot du président
- ⊕ Orientations et priorités de l'ACM pour 2015-2016
- ⊕ Modifications au Conseil exécutif 2015-2016
- ⊕ Projet de loi sur la gouvernance des commissions scolaires
- ⊕ 5 à 7 des membres et colloque : dates à retenir
- ⊕ Mise à jour du site Web et informations diverses
- ⊕ Quelques vœux

⊕ **Mot du président**

Quoiqu'il s'agisse ici du premier communiqué de l'ACM pour l'année 2015-2016, votre association n'en a pas été moins occupée pour autant, comme en témoigne ce bref compte-rendu de nos activités à ce jour :

- Session d'étude des membres du Conseil exécutif
- Rencontres exploratoires avec la présidente et la direction générale
- Assemblée générale régulière des membres
- Dîner d'accueil de nos nouveaux membres
- Amorce des travaux avec les partenaires de la CERA (dossiers des assurances et du régime de pensions)
- Première rencontre avec la direction générale des relations de travail (DGRT) du MÉESR
- Deux rencontres avec l'employeur dans le cadre du Comité de relations professionnelles (CRP)
- Rencontre d'information sur les mouvements de personnel cadre, notamment
 - Nominations temporaires aux finances et aux TI
 - Restructurations à l'organisation scolaire et aux services éducatifs
- Mise en branle d'un comité de travail pour l'organisation de notre colloque
- Participation aux comités locaux et nationaux sur le perfectionnement des cadres
- Réception et traitement du rapport de la recherche conduite l'an passé auprès des membres de l'ACM sur les risques éthiques encourus par les cadres de la CSDM
- Rencontre avec la direction générale et les associations de cadres sur le projet de transformation de la CSDM

Bref, ça ne chôme pas à l'ACM !

Comme le temps file à vive allure, le meilleur moyen de suivre votre association demeure de participer aux rencontres ou encore de suivre nos publications sur <http://acm.quebec>. Pour ce faire, rendez-vous sur le site et cliquez sur le bouton  , que vous trouverez tout au bas de la page, à droite. Vous serez alors avisé par courriel de toutes les publications de votre association.

⊕ Orientations et priorités de l'ACM pour 2015-2016

Pour cette année, l'Association entend poursuivre son action de représentation en fonction des priorités suivantes, lesquelles ont été convenues par le Conseil exécutif et approuvées en assemblée générale :

- 1) *Amener à l'avant-scène l'importance de l'encadrement dans le contexte de la transformation des services de la CSDM*
- 2) *Faire valoir le point de vue unique des cadres de la CSDM pour toute révision prévue à la gouvernance des commissions scolaires*
- 3) *Privilégier un travail de représentation basé sur une relation de collaboration critique avec l'employeur et ses représentants politiques*
- 4) *Poursuivre le dialogue avec les autres associations de cadres œuvrant à la CSDM dans une perspective de complémentarité des points de vue*
- 5) *Continuer les représentations au MÉESR pour faire valoir la pertinence de simplifier les structures encadrant les relations de travail, notamment la multiplicité des comités (CCA pour les administrateurs, CPDE pour les directions des écoles et CPDC pour les directions des centres, trois comités distincts pour gérer un seul et même règlement), de même que la nécessité de revoir la structure salariale en fonction de l'évolution des paramètres ayant un impact sur la relativité salariale au désavantage des cadres de la CSDM*

⊕ Modifications au Conseil exécutif 2015-2016

Encore cette année, nous avons pour vous représenter un exécutif complet, formé des membres suivants :

- *Conseillers :*
 - Julie Belhumeur, directrice en soutien aux gestionnaires des établissements, de retour à l'ACM et à l'exécutif après quelques années passées à la direction de l'école Notre-Dame de Grâce
 - François Perrier, régisseur, Service des ressources matérielles
 - Anne Poirier, directrice adjointe au Service des ressources matérielles
- *Secrétaire :*
 - Marc Croteau, coordonnateur, Service des technologies de l'information. Marc est un « nouveau » au Conseil exécutif, mais un proche de l'ACM par son implication de quelques années à l'organisation de notre colloque
- *Trésorier :*
 - Krime Azouaou, coordonnateur, Service des ressources financières. Krime a généreusement accepté de remplacer Nathalie Blanchard, qui a (malheureusement pour nous) quitté la CSDM pour un poste plus avantageux à la CSPI

- *Vice-présidente, relations professionnelles :*
 - Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim, Service des ressources financières
- *Vice-président, développement professionnel :*
 - Claire Pelletier, directrice adjointe, Services généraux. Claire termine son mandat dans quelques jours et assurera le transfert des dossiers à Marc Croteau
- *Président :*
 - Daniel Martin, directeur par intérim, Service des technologies de l'information
- *Secrétaire administratif :*
 - Yvon Caty, retraité CSDM et responsable d'élections

Un grand merci aux officiers du Conseil pour leur implication enthousiaste et leurs points de vue avisés. Je souhaite par ailleurs adresser des remerciements tout particuliers à madame Claire Pelletier, qui termine plus d'une douzaine d'années d'implication au sein du Conseil de l'ACM, au profit d'une retraite plus que méritée. Claire n'a pas voulu être une figure de proue de l'association ; elle a néanmoins été l'une des principales architectes des positions prises par l'ACM au fil des dernières années et a permis, à ce titre, d'assurer que votre association soit respectée et entendue.

⊕ **Projet de loi sur la gouvernance des commissions scolaires**

Vous avez sans doute entendu parler du projet de loi déposé par le gouvernement au terme de la session parlementaire visant à revoir la gouvernance des commissions scolaires. Votre connaissance du dossier, les informations dont vous disposez et vos intérêts ou inquiétudes par rapport à ce projet varient sans doute selon votre proximité avec les lieux de décision de la CSDM. Aussi, il faut savoir que l'ACM entend bien permettre à ses membres d'être adéquatement informés de ce projet de loi et de faire valoir leur positionnement à ce sujet en tant que cadre. Vous recevrez donc, après le congé des Fêtes, un document de consultation de même qu'une invitation pour quelques sessions d'information. Comme il s'agit d'un projet de loi dont l'impact pourrait s'avérer majeur pour le fonctionnement de la CSDM, l'ACM verra à créer les conditions propices à la participation du plus grand nombre possible de ses membres dans l'élaboration des positions qu'elle entend défendre.

⊕ 5 à 7 des membres et colloque : dates à retenir

Vous recevrez incessamment des marqueurs à votre agenda Outlook pour deux événements importants : tout d'abord, en raison de la soirée des cadres prévue par la direction générale, nous avons dû reporter notre « 5 à 7 des Fêtes », habituellement prévu à la mi-janvier, au **mercredi 10 février**. Également, notre colloque, dont l'organisation va bon train, aura lieu le 19 mai prochain. C'est à suivre !

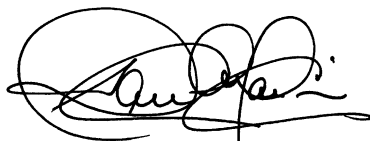
⊕ Mise à jour du site Web et informations diverses

D'ici au 4 janvier prochain, plusieurs informations nouvelles seront publiées sur le site de l'ACM, concernant principalement votre régime d'assurances collectives. Si vous suivez notre site, vous serez avisé par courriel à chaque publication. Nous publierons également le lien vers les résultats de la recherche conduite l'an passé sur les risques éthiques tels qu'ils sont perçus par les cadres.

⊕ Quelques vœux

Dans quelques jours, la CSDM fermera boutique pour le grand congé des *Fêtes*; congé mérité s'il en est un, mettant un terme à une année difficile pour plusieurs d'entre vous, tant professionnellement que personnellement. Aussi, on nous prévoit un hiver chaud (la faute à *El Niño*, sans doute, mais aussi en fonction des dossiers prioritaires pour la CSDM et que nous connaissons trop bien). Je vous souhaite donc, en mon nom propre et au nom des membres de votre Conseil exécutif, de très belles vacances bien remplies de toutes sortes de choses autres que le travail.

Au plaisir de vous revoir ... l'an prochain!



Daniel Martin, président